



Communiqué de presse  
17/3/2021

**Le Ministère de la Santé évalue les effets secondaires du vaccin Astrazeneca et recommande de poursuivre son utilisation**

La Commission Consultative Nationale de Pharmacovigilance, s'est réunie, mercredi 17 mars 2021 au siège de la Direction des Médicaments et de la Pharmacie, pour étudier et évaluer les effets secondaires sous forme de troubles de coagulation et les événements thromboemboliques chez les bénéficiaires du vaccin AstraZeneca utilisé pour développer l'immunité contre le virus de la COVID-19.

Les membres de ladite commission ont confirmé, à l'unanimité, que les bénéfices du vaccin AstraZeneca l'emportent sur les risques et qu'il n'y a pas de lien direct avéré entre ces effets secondaires et l'utilisation de ce vaccin. Ainsi le Ministère de Santé recommande le maintien de la vaccination par ce vaccin.

Parallèlement, le Ministère de la Santé souligne qu'il surveille en permanence la sécurité du vaccin contre la Covid-19 disponible dans le Royaume en suivant et en analysant les cas d'effets secondaires, les évidences scientifiques et les données disponibles à ce sujet au niveau national et international, en coordination avec les autorités sanitaires et de contrôle.

Par ailleurs, le Ministère de la Santé incite tous les concitoyens et praticiens de la santé à signaler les effets secondaires des vaccins au Centre national de pharmacovigilance, via le portail en ligne: [https://www.liqahcorona.ma/ar/evenements\\_indesirables](https://www.liqahcorona.ma/ar/evenements_indesirables)

D'autre part, il affirme qu'à ce jour, aucun décès n'a été enregistré parmi les bénéficiaires du vaccin AstraZeneca à la suite de complications liées aux effets secondaires du vaccin et que la protection de la santé de tous les concitoyens est l'une de ses priorités. Toute nouvelle donnée au sujet des vaccins et leur sécurité d'emploi sera annoncée via ses canaux officiels.

